



NEUCHÂTEL PROTÈGE LA DÉMOCRATIE

Ce dimanche, les Neuchâtelois-es qui ont le droit de vote ont rejeté à 67% la dernière initiative xénophobe en date.

Seule une personne sur dix (18'000 votes favorables) a soutenu cette proposition. Qui a pourtant profité d'un marketing intense et d'un déguisement sophistiqué en idée pseudo-humaniste.

Peut-être qu'à force d'être submergé-e-s par les publications égoïstes et spectaculaires, on s'est un peu convaincu-e-s que notre collectivité avait basculé dans une volonté commune d'exclusion. Que le sentiment d'hostilité contre les autres, les personnes venant d'ailleurs, d'autres religions, langues et cultures était probablement fort.

Peut-être que nous pourrions, à la lumière de ce résultat - s'ajoutant à la défense sans appel du média de service public plus tôt cette année - considérer que notre collectivité est encore favorable à la démocratie, à la protection des droits fondamentaux et à l'état de droit.

Nous pourrions alors même retenir que l'égalité et la diversité progressent, puisque l'initiative anti-immigration précédente avait récolté 24'000 votes dans notre canton. C'est une baisse de 25 points !

Ainsi, le harcèlement des électeur-trice-s par des initiatives antidémocrates (les suivantes

arrivent, c'est un marché porteur) provoque toujours le même refus indiscutable dans le canton de Neuchâtel, dans lequel les outrances xénophobes ne prennent donc pas.

En raison de la tradition humaniste, des groupes politiques qui considèrent que l'intégration est une action publique essentielle conforme aux priorités de gauche comme de droite. Et du travail des associations, des services publics, des institutions, du parlement et du gouvernement pour l'égalité, la société diverse, prospère et sûre. Dans une république démocratique, laïque, sociale et garante des droits fondamentaux (article premier de la Constitution neuchâteloise).

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, délégué aux étranger-ère-s.

JOURNÉE DES RÉFUGIÉES ET RÉFUGIÉS 2026 À NEUCHÂTEL



La Journée des réfugié-e-s a lieu ce samedi 20 juin à Neuchâtel.

Le slogan de la journée, « **Restons humains, protégeons les personnes réfugiées** » mettra l'accent sur la protection des personnes réfugiées, indifféremment de leur origine, de leur statut ou de leur lieu de séjour.

Un programme musical étoffé, des animations pour enfants ainsi que d'autres activités en plein air marqueront les festivités. Les communautés migrantes et réfugiées ainsi que les associations et milieux de soutien à ces populations proposeront des spécialités culinaires procurant ainsi, à la journée, une dimension de fête populaire et familiale.

La partie officielle de la journée débutera, vers 12h, par l'allocution de la représentante de la ville hôte, Madame Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale ainsi que par le discours de Madame Florence Nater, conseillère d'État et cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale.

Ces manifestations sont organisées par l'Association Journée des réfugiés (AJdR), présidée par Monsieur Luul Sebhatu, membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), commission consultative du Conseil d'État neuchâtelois sur les questions de migration et d'intégration en collaboration avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM), L'action Les nommer par leur nom et la Colonie Libre Italienne Littoral Neuchâtelois.

Plus d'information sur www.ne.ch/journeerefugies

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CICM 2026 : EN BREF



La Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) a tenu sa première

séance plénière le 28 mai 2026 à La Chaux-de-Fonds, marquant l'ouverture de la nouvelle législature 2026-2029 et présidée par Madame Marlène Lanthemann, élue récemment à la présidence de la commission.

Un tour de table a permis aux membres de se présenter et de prendre connaissance de la nouvelle composition de la commission, représentative des milieux institutionnels, associatifs, économiques et des collectivités migrantes.

Ensuite, le Bureau de la commission a été constitué afin d'assurer la coordination des travaux, la préparation des séances plénières et le suivi des groupes de travail.

Les discussions ont par la suite porté sur le rapport de législature 2022–2025, récemment traité par le Grand Conseil. Ce rapport présente le bilan des activités de la CICM durant la période écoulée, notamment dans les domaines de la formation, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Il définit également les priorités pour la période 2026–2029, en particulier la formation et la validation des acquis de l'expérience, la prévention du racisme dans les écoles et les lieux de formation, ainsi que les enjeux liés à la politique du personnel de l'État et au fonctionnement interne de la commission. Le Conseil d'État a, pour sa part, répondu aux recommandations formulées par la CICM en les acceptant dans leur principe.

Une partie de la séance a été également consacrée à l'organisation des groupes de travail pour la nouvelle législature, considérés comme un élément central du fonctionnement de la commission. Les deux groupes thématiques existants, consacrés à l'« accès aux soins » et à l'« éducation », ont été reconduits et appelés à poursuivre leurs travaux.

Par ailleurs, les membres ont insisté sur la nécessité de renforcer l'implication des actrice-s de terrain, des associations et des expert-e-s externes, afin d'enrichir les réflexions et d'assurer un meilleur ancrage des travaux dans les réalités concrètes du terrain.

La CICM réaffirme, à l'issue de cette séance, sa volonté de poursuivre et de renforcer ses travaux en faveur de l'intégration et de la cohésion multiculturelle dans le canton de Neuchâtel.

Plus d'information sur la CICM sur www.ne.ch/CICM

FORMATION DES ASPIRANTES POLICIÈRES ET

ASPIRANTS POLICIERS



Durant la matinée du 8 juin dernier, les 29 aspirant-e-s policier-ères de Neuchâtel et du Jura ont suivi une formation consacrée aux enjeux de la diversité, de l'égalité, des discriminations et des violences, à la Galerie Philippe de Hochberg, au Château de Neuchâtel. Cette formation a été donnée conjointement, pour la première fois, par le chef du service de la cohésion multiculturelle (COSM), Grégory Jaquet, et la co-chef de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), Laurence Boegli.

La formation a rappelé en premier lieu le cadre fondamental de l'État de droit et les obligations qui en découlent pour l'ensemble des fonctionnaires de l'État. Les intervenant-e-s ont souligné que le respect de la dignité humaine, de l'égalité devant la loi et de la non-discrimination constitue un principe fondamental de l'action publique et policière.

[Compte rendu de la formation des aspirant-e-s policier-ère-s](#)

TROIS DÉCENNIES DE LUTTE ANTIRACISTE EN SUISSE : MÉMOIRES, SAVOIRS ET TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES



Photos : Intervenant-e-s : Grégory Jaquet, chef du Service de la cohésion multiculturelle / Denise Efonayi-Mäder, co-directrice du SFM // Brigitte Lembwadio Kanyama, avocate / Marianne Helfer, responsable du Service de lutte contre le racisme

Dans le cadre de la 31^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), le Bureau égalité et diversité de l'Université de Neuchâtel a organisé, le 30 avril 2026, une table ronde consacrée à trois décennies d'engagement scientifique, institutionnel et citoyen contre le racisme en Suisse.

Organisée un an après les 30 ans du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), de la Commission fédérale contre le racisme (CFR), de la SACR ainsi que de l'adoption de la norme pénale antiraciste, cette rencontre proposait un retour réflexif sur l'évolution des recherches, des politiques publiques et des mobilisations sociales.

Les échanges se sont articulés autour de plusieurs questions centrales :

- Comment la notion de racisme a-t-elle été définie, débattue et mesurée au fil du temps ?
- Quelles formes de législation ont été mises en place, avec quels effets et quelles expériences pour les personnes concernées ?
- Comment les interactions entre recherche, institutions et société civile ont-elles façonné les pratiques de prévention et de lutte contre les discriminations ?

La table ronde réunissait des intervenant-e-s ayant contribué à ces transformations depuis les années 1990. Elle invitait à revisiter les mémoires de la recherche, de la société civile et

des institutions afin d'éclairer les enjeux contemporains.

[Discours d'ouverture de Gianni D'Amato, directeur du SFM et du NCCR – On the Move](#)

[Compte-rendu complet de la table ronde](#)

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE D'ANDREAS WIMMER : « DISCRIMINATION ET MOBILISATION. UN REGARD ÉLOIGNÉ »

Le Club 44 proposait, dans le cadre de la 31^e édition de la Semaine d'action contre le racisme (SACR), une conférence d'Andreas Wimmer, introduite par Janine Dahinden, Professeure en études transnationales à l'Université de Neuchâtel et vice-rectrice enseignement et innovation pédagogique. Celle-ci a rappelé à cette occasion que le savoir produit au sein de l'université doit circuler au-delà du monde académique et nourrir le débat public.

Andreas Wimmer, Professeur Lieber de sociologie et de philosophie politique à l'Université Columbia à New York, est l'un des principaux spécialistes des questions de nationalisme, de formation des États, de migration et de relations ethniques. Fondateur et premier directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), il a proposé une réflexion historique de longue durée sur les liens entre discrimination ethn raciale et mobilisation politique.

Pour comprendre le monde contemporain, Andreas Wimmer invite à remonter avant la fin du XVIII^e siècle, avant la diffusion du modèle de l'État-nation. Dans la majeure partie du monde pré-nationaliste, l'inégalité politique était omniprésente et largement considérée comme naturelle et légitime. Les sociétés étaient organisées selon des hiérarchies politiques, religieuses, raciales ou ethniques.

Le nationalisme a profondément transformé cet ordre ancien. L'idée nouvelle est que chaque peuple doit pouvoir se gouverner lui-même. Les gouvernants doivent appartenir à la même communauté que les gouvernés. En même temps, le nationalisme affirme que tous les membres de la nation sont égaux face à l'État. Cette nouvelle conception remet en cause les hiérarchies héritées des empires.

Dans certains pays, les nouvelles élites parviennent à construire des coalitions intégrant plusieurs groupes ethniques, linguistiques ou religieux. Lorsque l'accès au pouvoir est partagé, les différences identitaires perdent progressivement de leur importance politique. La Suisse étant, selon Andrea Wimmer, un exemple de système réussi de partage du pouvoir entre populations diverses.

Dans d'autres contextes, en revanche, l'accès au pouvoir demeure concentré entre les mains d'un groupe particulier, tandis que d'autres groupes restent marginalisés ou exclus. Cette situation engendre souvent des formes d'exclusion politique susceptibles d'alimenter tensions, mobilisations et parfois conflits violents.

Finalement, Andreas Wimmer a souligné l'importance des coalitions politiques inclusives pour la stabilité des États, selon ses recherches. Ainsi, la cohésion d'un pays dépend moins de son homogénéité culturelle que de sa capacité à associer différents groupes à la vie politique et à construire des intérêts communs.

[Compte rendu complet de la conférence d'Andrea Wimmer](#)

PROGRAMME DE FORMATION DE L'OSAR POUR LE SECOND SEMESTRE 2026

L'Organisation suisse d'aide aux réfugié-e-s (OSAR) propose un large choix de formation et de sensibilisation dans le domaine de l'exil, de l'asile et de l'intégration à l'attention des spécialistes de la migration et de la procédure d'asile, à la société civile, aux enseignant-e-s, aux représentant-e-s des autorités et aux multiplicateur-trice-s, ainsi qu'aux enfants et adolescent-e-s des écoles et paroisses.

Plusieurs formations sont prévues pour le second semestre de l'année 2026 en Romandie dont deux à Neuchâtel :

- **17 septembre 2026** : [Exil et Asile](#) – Horaires : 9h-13h – Lieu : École Club Migros Flon, Rue de Genève 33, 1003 Lausanne
- **23 septembre 2026** : [Migration et trauma \(cours d'introduction\)](#) – Horaires : 9h-17h – Lieu : École Club Migros **Neuchâtel**, Rue du Musée 3, 2000 Neuchâtel
- **24 septembre 2026** : [Le Racisme structurel](#) - Horaires : 9h-12h – Lieu : École Club Migros Genève, Esplanade de Pont-Rouge 2, 1212 Lancy

- **22 octobre 2026** : [Facettes de l'intégration](#) – Horaires : 9h-17h - Lieu : École Club Migros Neuchâtel, Rue du Musée 3, 2000 **Neuchâtel**
- **19 novembre 2026** : [Migration et trauma \(cours d'approfondissement\)](#) – Horaires : 9h-17h – Lieu : École Club Migros Flon, Rue de Genève 33, 1003 Lausanne
- **27 novembre 2026** : [Fatigue de compassion](#) – Horaires : 9h-17h – Lieu : École Club Migros Flon, Rue de Genève 33, 1003 Lausanne
- **03 décembre 2026** : [Exil et Asile](#) – Horaires ; 9h-13h - Lieu : Online

Toutes les informations sur les formations sont disponibles sur www.osar.ch/offre-de-formation

RELANCE DE LA CAMPAGNE « L'ÉGALITÉ CONTRE LA VIOLENCE » DANS TOUTE LA SUISSE

Le 1er juin dernier, la campagne nationale de prévention de la violence domestique, sexuelle et de genre "L'égalité contre la violence" lancée en novembre 2025 par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, a repris dans toute la Suisse. Cette nouvelle phase met l'accent sur les victimes de violence domestique, sexuelle et de genre ainsi que sur les offres d'aide disponibles. L'objectif est de mieux faire connaître les messages de prévention et les offres d'aide existantes.

Cette deuxième phase de la campagne intègre désormais le numéro 142 pour l'aide aux victimes lancé le 1er mai dernier. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la Suisse. Ce numéro gratuit et anonyme, mis en place par les cantons, offre aide et conseils aux personnes ayant subi des violences, ainsi qu'à leur entourage.

En cas d'urgence, il convient toutefois de contacter immédiatement la police au 117.

Plus d'information sur la prévention, le conseil et l'aide en matière de violence domestique, sexuelle et de genre :

- Site de la campagne « L'égalité contre la violence » : www.sans-violence.ch
- Service cantonal d'aide aux victimes : <https://savi-ne.ch/>
- Centre neuchâtelois de médecine des violences :

Communiqué de presse

AGENDA

14.06-28.07.2026 : Projection du long métrage "Memory of Princess Mumbi"

Dans le cadre du Festival Jeune Cinéma Suisse, le long métrage "Memory of Princess Mumbi", du jeune réalisateur Damien Hauser, sera projeté au cinéma ABC de La Chaux-de-Fonds le :

- Dimanche, 14 juin à 20h15, en présence du cinéaste
- Mercredi 17 juin à 18h15
- Samedi 27 juin à 18h15
- Dimanche 5 juillet à 20h15
- Samedi 25 juillet à 11h15
- Mardi 28 juillet à 20h15

Plus d'information sur : www.abc-culture.ch/event/2392/



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)